

AfricAvenir

Institut Goethe de Yaoundé

**La mise en application du Nouveau Partenariat pour le
Développement de l'Afrique (NEPAD)**

*Quels défis pour les politiques nationales et pour la coopération
internationale ?*

24-25 octobre
Institut Goethe, Yaoundé

**RESOLUTIONS ET PROGRAMME DE LA
CONFERENCE**

Contactes :
Eric Van Grasdorff
966 75 31
africavenir@web.de

La mise en application du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)

Quels défis pour les politiques nationales et pour la coopération internationale ?

Du 24 au 25 octobre 2002, la Fondation AfricAvenir, en collaboration avec l'Institut Goethe Internationales, a organisé un séminaire sur :

« La mise en application du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) : Quels défis pour les politiques nationales et pour la coopération internationale ? »

Les séminaristes ont convenu de l'importance et de la nécessité de faire du NEPAD un programme fiable et efficace pour le développement durable en Afrique. Ce programme, ont relevé les séminaristes, recèle encore de beaucoup de handicaps d'ordre structurel et conventionnel. Aussi a-t-il été convenu d'encourager la mise sur pied à l'échelle nationale et régionale d'un cadre juridique et d'institutions économiques et socioculturelles capables de soutenir la mise en œuvre et la réalisation de projets de développement économique en insistant sur les équilibres micro et macro-économiques qui devraient pouvoir induire à moyen et long terme l'amélioration des agrégats économiques tels que la balance de paiements, la balance commerciale, la détérioration des termes de l'échange, l'allègement de la dette.

Pour finir, les séminaristes ont émis le vœu que des rencontres de réflexion de ce genre puissent se tenir à intervalles réguliers.

Aux termes des travaux, les séminaristes ont évalué les résultats de leurs travaux en séances plénières et dans les ateliers et font les recommandations suivantes :

I. Sur les grands projets du NEPAD :

Considérant les deux principaux critères de l'éligibilité d'un projet du NEPAD, à savoir sa faisabilité et sa rentabilité d'une part, sa capacité réelle à enduire un développement sous-régional durable, d'autre part, les séminaristes

- 1.) Recommandent l'institution dans la sous-région, d'une structure de contrôle et d'application des normes pour la mise en oeuvre du NEPAD.
- 2.) Recommandent et encouragent les originalités conceptuelles dans la mise en œuvre du NEPAD afin de faire éclore le génie africain, au risque de faire des projets de développement sans développement.
- 3.) Recommandent que les besoins et priorités consignés dans une banque de données pragmatique soient confectionnés et disponibles en tant que de besoin.
- 4.) Recommandent que des pays africains, individuellement et collectivement, s'attachent à niveler les différences de développement et que les valeurs communes soient rigoureusement respectées ; notamment la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'homme ; en vue d'une véritable participation citoyenne et une intégration régionale pacifiques.

- 5.) Recommandent que le NEPAD puisse accroître la compétitivité des Etats africains, à les aider à s'arrimer au train de la mondialisation.

II. Sur les moyens de financement du NEPAD par les pays africains et par la communauté internationale

Deux types de financements ont été retenus, et des obstacles à leur mise en œuvre identifiés.

1.) Moyens de financement nationaux

- A) L'épargne intérieure privée liée aux opportunités d'investissement
- B) L'utilisation des moyens modernes tels que les bourses de valeur
- C) L'épargne publique à travers la réduction des dépenses non productives

2.) Moyens de financement internationaux

- A) Moyens institutionnels : Banque Africaine de Développement, Banque de développement des Etats de l'Afrique Centrale, Banque Mondiale, Banque Européenne d'Investissements, Aide Publique au Développement.
- B) La réparation des préjudices historiques causés à l'Afrique par la communauté internationale
- C) Les investissements directs étrangers et les gains tirés des exportations
- D) Cotation des entreprises nationales dans les bourses mobilières internationales

3.) Obstacles liés au financement

- A) Les instabilités politiques
- B) L'environnement économique et le manque d'expertise
- C) Le problème des normes (barrières tarifaires...)

4.) Les Recommandations

- A) Il faut créer des bourses régionales pour mobiliser l'épargne
- B) Assurer un cadre juridique stable pour attirer les investisseurs et renforcer les incitations (infrastructures, sanctions prohibitives)
- C) Augmenter et diversifier les exportations et renforcer le rôle de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) dans l'arbitrage des litiges commerciaux

III. Les handicaps des politiques nationales africaines dans l'application du NEPAD

Les séminaristes recommandent :

1.) Sur la paix et la sécurité

- Le maintien et la préservation de la paix sont une condition à l'applicabilité du NEPAD et à la promotion d'un développement durable
- La mise en œuvre des mécanismes de résolution pacifique des différends et conflits internes ou inter-étatiques.

2.) Dans le cadre des médias

- recommandent une plus grande diffusion et une socialisation du NEPAD en favorisant la coopération transnationale

- recommandent l'éducation et la formation des professionnels de la communication et la mise à leur disposition et à temps opportun des informations sur le NEPAD

3.) Sur les droits de l'Homme

- recommandent la mise en place d'un cadre juridique approprié pour une codification, promotion et protection des droits de l'Homme
- recommandent enfin le passage d'une démocratie représentative à une démocratie participative pour le plein exercice de la citoyenneté politique.

Prince Kum' a Ndumbe III

AfricAvenir

Andrea Jacob

Institut Goethe de Yaoundé

Fait à Yaoundé, le 25 octobre 2002